

# LA VÉRITÉ

SUR LES

## PENSIONNATS COMMUNAUX,

PAR

M. L'ABBÉ KLEYR.

---

*Le génitif et le datif ne sont pas le but de mon travail...  
Cette police de la plupart de nos collèges m'a toujours  
déplu. (Montaigne, Essais.)*

*Dieu fait bien ce qu'il fait, et c'est sa providence qui  
nous dirige, lorsqu'elle nous destine à jouer un rôle sur  
la scène du monde. (Châteaubriand, Encyclopédie mo-  
derne.)*

*Dans les sociétés modernes, les mères nous donnent  
nos premiers sentiments et nos premières idées; c'est la  
mère qui reconnaît le caractère et le génie de son enfant,  
applaudit à sa vocation, ..... le fortifie et le livre à la  
société. (Lerminier, Philosophie du Droit.)*

---

Toutes les sciences dérivent de l'étude des lois de la nature; leur champ est l'univers et leur point de réunion la raison humaine. Nous sommes tous appelés à lire dans le grand livre de la nature, type immortel de toutes les créations du génie; elle est notre première institutrice. C'est dans ses éternels trésors que les auteurs classiques ont puisé leurs connaissances et leurs maximes de sagesse. Elle ne nous livre, à notre naissance, ni à la garde d'un pédagogue, ni aux soins d'un philosophe.

L'état naturel de tout être animé est celui dans lequel il parvient au plus parfait développement de ses facultés; dans lequel il se présente avec le plus d'avantage au jeu de la vie. « La véritable éducation, comme dit Jean-Paul Richter, doit mettre au jour l'idéal de l'individu. » Elle consiste à faire des hommes, et non à souffler des pédants. Les générations étant destinées à se survivre, les écoles doivent distribuer à la jeunesse un pain de force, et l'initier à la vie des rapports.

La pédagogie, comme la philosophie, émanation d'une pensée libre, ne transforme pas le fait historique en loi; elle n'adopte les idées du passé que pour autant qu'elles se légitiment au tribunal de la raison; elle rejette les traditions et les dépouilles séculaires quand elles entravent le progrès, et qu'elle les considère comme un obstacle dangereux.

« Combien d'entre nous, dit Bernardin de St.-Pierre, voient encore avec une tendre émotion les berceaux d'osier et les poêlons rustiques qui ont servi à leurs premières couches et à leurs

premières tables, et qui ne peuvent voir sans aversion un Turselin ou un Despautère (manuel scolastique, grammaire de ce temps!) » On a fait la remarque que, sur soixante-neuf monarques qui ont porté la couronne de France, trois seulement ont aimé le peuple, et que tous trois avaient été élevés par leurs mères : St.-Louis par Blanche de Castille, Louis XII par Marie de Clèves et Henri IV par Jeanne d'Albret. Napoléon se plaisait à répéter qu'il devait à sa mère d'être monté si haut. (*Mém. de lord Byron*, t. I.) « Je n'oublierai jamais, disait Kant dans sa vieillesse, que c'est ma mère qui a fait germer tout le bien qui se trouve dans mon âme. » (*Biogr. univ. art. Kant*, par Stapfer.) Le grand Cuvier attribuait à sa mère le succès de ses travaux et la gloire de ses découvertes. (*Mém. sur G. Cuvier*, par mistress Lee.) « Il importe, dit Quintilien, de connaître la discipline que les anciens Romains gardaient dans l'éducation de leurs enfants. Ceux qui étaient d'une naissance honnête, étaient élevés dans le sein de leurs mères, *in gremio ac sinu matris*, qui mettaient leur principale gloire à régler leur ménage et à soigner leurs familles..... C'est ainsi que nous voyons Cornélie, mère des Gracques, Aurélie, mère de Jules-César, et Attia, mère d'Auguste, présider elles-mêmes à l'éducation de leurs enfants..... Mais aujourd'hui à peine un enfant est-il venu au monde, qu'on le met entre les mains de quelque servante grecque, à qui l'on donne un ou deux esclaves qui ne sont propres ni l'un ni l'autre à un emploi si sérieux. (*Dial. de corr. Eloq.*, c. 48.) « Caton l'ancien, dit Plutarque, instruisit lui-même son fils, quoiqu'il eût chez lui un esclave nommé Chilon, plein d'érudition.... Il ne voulait pas, comme il l'a marqué dans ses écrits, qu'un esclave grondât son enfant, ou lui tirât l'oreille, s'il eût été lent à apprendre, et encore moins que son fils lui fût redevable d'un présent aussi excellent que la science. C'est pourquoi il fut lui-même son précepteur, son professeur en droit et son maître d'armes.... Il lui écrivit de sa main en grandes lettres des histoires, afin de lui mettre sous les yeux, sans sortir de la maison paternelle, les mœurs et les exemples de ses ancêtres. » (*In Cat. maj.*)

« Oh ! s'écrie un auteur moderne, qui pourrait exprimer ce qui se passe dans l'âme d'un enfant le jour où ses yeux brillants rencontrent pour la première fois le regard sévère d'un maître ? Pour la première fois aussi l'idée du malheur lui apparaît. On l'arrache à la plus douce influence, à une influence que rien ne saurait remplacer sur la terre.... le voilà seul, le voilà esclave; le regard de sa mère ne l'anime plus..... elle a cédé ses droits les plus sacrés, sans songer qu'ils sont ses devoirs. Pauvre petite créature, la maison paternelle s'est fermée derrière toi ! Tu resteras des mois, peut-être des années, sans en toucher le sol : alors ton cœur se tournera vers d'autres affections; puis lorsque le moment sera venu, tu reviendras vers ta mère, souillé, indifférent, l'esprit faussé par les études du collège, et le cœur noyé dans les vices qui y font leur séjour. (Aimé Martin, *Education par les mères de famille*, ch. IV.)

Quelles que soient les coutumes et les lois d'un peuple, les femmes décident des mœurs, et les lois elles-mêmes ne sont que l'expression des mœurs. La première éducation ne peut véritablement se faire que par les femmes; celle de l'âge suivant n'en est que la continuation et le reflet, comme l'État lui-même n'est que la grande personnification de la famille. Sur le sein maternel reposent l'esprit des nations, leurs vertus, leurs préjugés, la civilisation du genre humain. La loi qui prescrit des devoirs aux parents et aux enfants, est la première des lois naturelles; elle est à la fois le fondement de la famille et de l'ordre social, la base de l'autorité et du gouvernement d'un côté, et de la subordination et de l'obéissance de l'autre. L'autorité des parents est la seule autorité fondée en nature, la seule qui ne soit ni convenue, ni octroyée, ni conquise. Que l'on prolonge la vie de famille ! qu'on laisse l'enfant sous l'égide de sa mère ! que l'on ne détruise pas la sympathie la plus féconde en pensées nobles et délicates, en dispositions bienveillantes et généreuses ! Que de souvenirs doux et favorables à la moralité ne se forment pas dans ces années que

nous réclamons en faveur du toit paternel ! Ce n'est jamais impunément que l'on interrompt la marche de l'éducation commencée sous les auspices de la nature et sous l'inspiration du sentiment maternel ; le dévouement maternel est le seul qui ne se termine qu'avec la vie.

Chez beaucoup de parents l'empire de la mode impose silence à la voix de la raison. Pour eux, l'éducation et l'instruction consistent moins à développer les facultés innées à l'enfant qu'à le faire façonner d'après une intelligence étrangère, à contrarier ses sentiments les plus purs, à dénaturer sa raison, à fausser son jugement. Comme si la personnalité que la Providence a départie même à l'enfant, ne consistait pas à pouvoir être soi. Une longue expérience nous a appris que telle classe de la société, s'attribuant en cela un privilège de fortune, quelquefois d'origine, fait élever ses enfants dans des pensionnats privilégiés, précisément comme le gouvernement bat monnaie ; toutes les empreintes doivent se ressembler, et dans les salons aristocratiques on ne donnerait point cours aux pièces qui porteraient un type illégal. Le Hottentot aplatit la tête de son fils, en vue de perpétuer l'imbecillité aborigène ; le Chinois étreint le pied de sa fille, parce que l'élégance héréditaire consiste à ne pouvoir marcher. Tel maître-pédagogue façonne ses élèves au moral et au physique comme un caporal traite ses recrues ; on dirait qu'il ne s'agit de rien moins que de substituer à la nature que Dieu a donnée aux enfants, une autre nature de la façon de celle du maître. Dans cet exercice réglé au compas, ils font tout mal jusqu'à ce qu'à force de manœuvres ils réussissent à faire tout selon les règles établies. Et comme dans l'être humain, ainsi que dans le système de l'univers, tous les phénomènes s'enchaînent, se balancent, se nécessitent mutuellement, la pensée et le style finissent par se mécaniser aussi bien que les mouvements du corps. Au lieu de féconder une intelligence, on organise une machine. Et c'est à un mécanisme stérile, sans vie, niveleur, souvent inhumain, que vous attachez l'espoir des familles et l'avenir de l'humanité !

Pour concilier les vœux du cœur avec les besoins de l'intelligence, des amis de l'enfance ont proposé d'abandonner aux colléges l'enseignement classique et presque mécanique des langues et des sciences, et de neutraliser les vices que peut avoir cet enseignement par les douces et pénétrantes influences de la vie de famille. Cependant il peut arriver exceptionnellement que l'on trouve dans les institutions sociales des garanties que n'offre pas le foyer paternel. Je suppose un instant que le père de famille soit ivrogne, joueur, colère, brutal, libertin ; qu'il porte le désordre et la terreur dans sa maison ; que la mère soit coquette, légère, incessamment à la recherche de nouveaux plaisirs, abandonnant ses enfants, pour aller briller dans les cercles, etc. Qu'alors ils éloignent leurs enfants de cette école de douleur ; qu'ils leur épargnent le spectacle de leurs vices, et qu'ils les plongent dans la rouille des pensionnats. Si d'innocentes créatures doivent être corrompues, que du moins elles ne le soient pas par ceux qui leur ont donné la vie. « Un jour, dit un moraliste contemporain, l'autre les revomira tout farcis de grec et de latin, sans principes, sans religion, et aussi sans souvenir de leur famille, sans amour pour leurs parents ; mais vous aurez gagné cela que leur indifférence vous sera moins pénible que leur mépris. »

Un pensionnat, pour répondre à sa destination, devrait être en tout l'image du peuple au milieu duquel vivront les élèves quand ils seront devenus hommes. Son régime intérieur devrait se fonder sur la morale, sur les mœurs publiques et sur l'esprit des institutions nationales ; parce que se sont là les conditions fondamentales de toute véritable éducation.

Sous le gouvernement de juillet M. Montalivet, ministre de l'instruction publique en France, chargea le célèbre Cousin de visiter les principaux établissements d'instruction publique d'Allemagne et notamment ceux de Prusse, cette *terre classique des colléges et des casernes*. M. Cousin dans son rapport insiste itérativement sur la remarque que les gymnases à pensionnat sont très-rare en Allemagne ; que là où ils existent ils ne sont pas, comme il s'exprime, une institution rationnelle,

imaginée et adoptée parce qu'on préférerait des pensionnaires à des externes ; mais qu'ils sont fondés sur des dotations préexistantes, des droits acquis, des circonstances exceptionnelles, des considérations d'État ; qu'ils sont l'œuvre de la nécessité, et presque uniquement consacrés à des bourgeois. Ils ne sont pas une libre invention de l'esprit humain, mais un héritage du passé. Ainsi, par exemple, quand l'électeur Maurice de Saxe, au 16<sup>e</sup> siècle, sécularisa les biens de l'église, il convertit en écoles un certain nombre de grands couvents, et il laissa à ces écoles les dotations des couvents, sous la condition qu'elles entretiendraient un certain nombre d'élèves que leur enverraient les différentes villes de Saxe ; de là entre autres les trois écoles princières, *Furstenschulen*, de la Saxe prussienne, et surtout celle de Pforta, la plus célèbre des trois. Or, comme on voulait conserver un gymnase à Schulpforta, il fallait bien que ce fût un pensionnat ; car Pforta n'est pas une ville, c'est à peine un village ; il faut absolument héberger les élèves ou n'en pas avoir ; de là le pensionnat. Il n'y a donc en cela aucun rapport avec nos collèges à pensionnat.

«Le gouvernement de ces établissements en général, dit Cousin, est d'une extrême difficulté ; il exige un talent d'administration qui se rencontre peu avec le goût de la science, et qu'il est bien rare de trouver dans des professeurs. Il est donc téméraire, par cela seul, de multiplier ces établissements au delà de la nécessité. Multiplier les collèges à pensionnat, c'est enlever beaucoup de gens de mérite à l'enseignement et le dépouiller au profit de l'administration. En fait, depuis vingt-deux ans que je suis dans l'instruction publique, je n'y connais pas un seul proviseur qui ait fait un livre un peu remarquable, et servi les sciences ou la littérature ; ces fonctions, telles que nous les avons faites, étoufferaient les plus grands esprits sous une multitude de soins minutieux, incompatibles avec l'étude. Les collèges à pensionnat créent deux ordres de fonctionnaires, les uns qui enseignent, les autres qui administrent ; ce qui est une grande source de mécontentement et de discorde, un motif de découragement pour les professeurs distingués, qui, ne voulant pas administrer, restent ainsi dans les degrés inférieurs de la hiérarchie, et un motif de misérable ambition pour toutes les médiocrités, qui se jettent dans l'administration, et arrivent à des emplois lucratifs. Songez encore à toutes les difficultés religieuses sans cesse renaissantes que le pensionnat provoque.

»Et tout cela, pourquoi ? Pour avoir souvent un résultat inférieur à celui que donnent les collèges d'externes. En effet, dans les concours des collèges de Paris voit-on le collège d'externes de Charlemagne le céder à ces grands collèges à pensionnat, où l'administration est si dispendieuse et la discipline si incertaine ? Ici, comme en beaucoup d'autres points, on se donne beaucoup de peine pour très-peu faire, ou pour faire mal. Que l'on prouve d'une manière solide et incontestable, que les collèges à pensionnat produisent des élèves supérieurs à ceux des collèges d'externes ; si non, il faut avouer que les collèges d'externes sont préférables. Mais l'éducation, dira-t-on, c'est là le vrai résultat des collèges à pensionnaires. Je réponds que, si cette éducation est si bonne, on devrait en voir les fruits ; qu'il est impossible que des jeunes gens mieux élevés, c'est-à-dire, apparemment moins dissipés, plus sages et plus laborieux, ne l'emportent pas dans leurs études sur leurs camarades qui n'ont pas la même éducation. Encore une fois, les études, les succès dans les études, c'est à quoi il faut toujours en revenir. Or, ici le résultat définitif est presque toujours contre les collèges à pensionnat.

»C'est par ces diverses raisons, M. le ministre, que j'ai souvent proposé de substituer successivement et avec prudence des collèges d'externes à nos pensionnats. Alors vous n'aurez plus besoin de grands administrateurs ; vous ne craignez plus les insurrections ; d'immenses bâtiments ne vous seront plus nécessaires ; vous n'aurez plus deux ordres de fonctionnaires différents ou

plutôt opposés; et votre ministère, M. le ministre, devient ce qu'il doit être, un ministère de l'instruction publique, un ministère de littérature et de science.»

Au moyen-âge les établissements d'instruction avaient un caractère monacal, parce que les moines seuls étaient chargés de l'éducation de la jeunesse. Leurs écoles étaient des pépinières du sacerdoce; les élèves laïques qui les fréquentaient, étaient obligés de se soumettre à la règle du cloître; c'est ce qui arrive encore aujourd'hui aux jeunes gens qui, sans se destiner à la prêtrise, sont élevés dans les maisons religieuses. Mais voudra-t-on en inférer que le système claustral des pensionnats communaux soit d'accord avec les besoins de l'esprit et les développements progressifs de la société? Ce serait ériger un fait en principe. N'allons pas maladroitement, sous prétexte de garantir les mœurs, mettre la religion et la morale en opposition avec les progrès de l'humanité, et nous prévaloir d'un sophisme pour recommander un genre de vie contre nature, antisocial et même immoral. «La religion chrétienne, dit Châteaubriand, s'associe aux mouvements de l'âme, croît avec la civilisation, et marche avec le temps. Un des caractères de la perpétuité qui lui est promise, c'est d'être toujours du siècle qu'elle voit passer, sans passer elle-même... Après avoir traversé les âges de ténèbres et de force, le Christianisme devient chez les peuples modernes le perfectionnement même de la société.»

Loin de nous la pensée de vouloir prendre nos appuis sur des passions, pour combattre le système des pensionnats; mais on ne brise pas impunément les liens de la nature, on ne touche pas à ses lois sans déranger les desseins de la Providence, sans anéantir des bienfaits. La séquestration, comme nous la voyons aux pensionnats des collèges, est funeste à l'éducation sociale, puisqu'elle prive les élèves des relations qui seules peuvent la donner. *Non scholæ sed vitæ studentum.* Ce n'est pas dans la gêne et dans les tourments d'une vie de contrainte, que les forces de l'âme conservent leur harmonie, qu'elle tend à s'élever dans les régions de la plus pure intelligence. Serait-ce pour préserver les enfants de la contagion du vice, pour protéger leur santé, que pendant des journées entières vous les enfermez pêle-mêle dans des salles d'études, vraies prisons où souvent ils n'aspirent qu'un air méphitique? Font-ils l'apprentissage de la vie dans des maisons qui sont privées de toutes les relations avec le dehors, et qui, comme des forteresses, défendent l'entrée à l'ennemi commun, qui est l'esprit du siècle? Croyez-vous leur donner la paix avec eux-mêmes et avec le monde en leur prescrivant un silence absolu, qu'interrompent seulement les cris aigus et les vociférations tumultueuses des courtes récréations que vous leur accordez? Les passions viennent toujours à temps, et vous ne les empêcherez pas de naître, en entassant les élèves dans ces sombres et tristes habitations, qui portent de tous côtés l'empreinte de l'ennui, et qui ressemblent à des couvents moscovites et à des casernes. Nous savons à quoi nous en tenir sur le goût du travail que vous croyez inspirer, sur le calme que vous prétendez procurer par une séquestration de géôle. Vos précautions sont offensantes, et accusent votre ignorance. Vous semblez craindre l'activité de la pensée; rassurez-vous; vous trouvez dans cette activité des motifs de sécurité que ne vous donnent ni l'uniformité toute mécanique avec laquelle vous faites manœuvrer vos élèves, ni le cœur flétri, ni le masque mensonger de la dissimulation, ni l'immobilité léthargique de l'abrutissement.

Dans ces réunions nombreuses où souvent domine le ferment de toutes les passions irritables, on obéit, mais d'une obéissance purement passive, servile. Ce n'est pas l'amitié, ni la crainte de déplaire qui y portent, ni même le sentiment du devoir. Chez beaucoup d'écoliers la promptitude de la soumission, si elle n'est pas l'effet de la faiblesse du tempérament, est en raison inverse du degré d'intelligence. Ils se façonnent aux habitudes d'esclaves, parce qu'ils se considèrent comme tels. Si les uns sont dociles par crainte, les autres, pleins de confiance en eux-mêmes, font une opposi-

tion constante à un assujétissement qui les contrarie; et c'est ainsi que le pensionnat pervertit des enfants qui y sont venus avec un excellent naturel et une éducation première parfaite. Toute action provoque une réaction; plus la nature et la raison auront été lésées dans leurs droits, plus la réaction sera vive et impétueuse. Le penchant extraordinaire à l'indépendance qu'aujourd'hui on reproche à la jeunesse, ce penchant est inné à l'homme; en tout temps il faisait partie de la nature humaine; si l'action du temps en favorise le développement, si la marche de la pensée lui imprime une plus grande activité, ceux qui ont mission de le diriger, doivent eux-mêmes se mettre au niveau du progrès; et alors ce penchant, parfaitement d'accord avec les institutions des pays libres, loin d'être blâmable, devra être considéré comme un bien, comme une gloire de la civilisation. Le langage vulgaire dit: la *république* et non la monarchie des lettres.

Les punitions, considérées comme les ressorts du gouvernement des pensionnats, nous semblent peu propres à donner l'aversion du mal; cette aversion ne peut venir que de la connaissance et du goût du bien. La seule crainte qu'inspire le châtime est d'être puni, et non de mal faire. L'emploi fréquent des punitions rend presque nuls tous les autres moyens de direction, et nous n'en connaissons aucun qui soit aussi insuffisant au développement moral. On a comparé la crainte à ces remèdes violents que l'on emploie dans les maladies extrêmes; ils altèrent le tempérament et usent les organes. Cependant, aux pensionnats des collèges, c'est dans le principe des punitions que se résument presque tous les moyens de guider ou de contenir la jeunesse. On peut appliquer à ce régime pénitentiaire ce que Jérémie Bentham, dans son *Traité des délits et des peines*, dit des lois anglaises: «J'étonnerais les lecteurs, si je leur exposais notre code pénal.» La punition la plus commune du code pénal scolastique, c'est le *pensum*, c'est-à-dire, un travail mécanique, communément dépourvu de tout côté intellectuel, et qui consiste à copier une certaine quantité de pages de grammaire, d'un auteur scolastique, de vers d'un poète, etc. Le travail est déjà un peu plus judicieux, quand il y a du *mot à mot*, c'est-à-dire, que le délinquant est tenu de faire la traduction interlinéaire d'un *quantum* spécifié de grec ou de latin. Ainsi: vous *rapporterez* quatre fois le mot à mot des 300 premiers vers de l'Énéide, signifie: vous les traduirez quatre fois interlinéairement. Le *pensum* varie comme la passion, le degré d'humeur, le caprice du maître. Un pensionnaire aura ridiculisé la toilette de la femme du principal, — 300 vers de Boileau; on a visité, sans permission, un compagnon à l'infirmerie, — 20 pages de Burnouf; en promenade on s'est écarté des rangs, — une vie de Cornélius Népos; on a causé pendant le *bénédicté*, — le mot à mot des dix premières fables de Phèdre. («Ils leur font apprendre la verge à la main jusqu'à l'évangile.» Bern. de St.-Pierre.) etc. etc. La peine est tant bien que mal proportionnée à la faute; sans égard pour le *moderamen inculpatæ tutelæ* de la jurisprudence, le maître prononce au hasard. Il serait intéressant de voir à quels procédés les pauvres élèves ont recours pour s'alléger la tâche de ces pénitences; combien, dans leur indignation, ils y mettent de sarcasmes, combien ils se gâtent la main! Et-ce bien là le principe de Beccaria qui veut que la peine soit utile à celui qu'elle atteint? Dans la pensée des élèves la vie de pensionnat offre quelque analogie avec les bagnes. Aussi se sont-ils fait un argot à leur usage; *qu'il est chien*, disent-ils d'un maître prodigue de punitions; il y a des bouledogues si hargneux et si méchants, qu'ils mordent même les petits enfants.

La *table de punition* et le *pain sec*, en tant qu'ils sont une privation de nourriture, peuvent devenir préjudiciables à la santé. Comme ils consistent à mettre pendant les repas l'élève puni à une place à part, ils constituent à ses yeux une véritable flétrissure. La morale et la psychologie les condamnent; ceux que l'on entoure d'un mépris même immérité, finissent presque toujours par se rendre méprisables. Les *retenues*, privations de promenade, ont été importées de France. Elles se

font aux jours de congé; souvent les élèves y sont abandonnés à eux-mêmes; il faudrait alors entendre les propos que leur dicte l'esprit d'opposition et d'hostilité. Quand un maître d'étude y préside, il se punit d'ordinaire avec ceux qu'il a contribué à faire punir; il n'y a entre le garde et les gardés qu'un échange de passions excitées et entretenues. L'hygiène proscriit ces retenues comme nuisibles à la santé des élèves; elles les forcent au repos, quand il leur faudrait de l'air et du mouvement. Le refus de permission d'aller voir les parents est une punition immorale; on oublie que le maître public n'est que le délégué de l'autorité paternelle; on prive l'enfant des avis d'un père, des conseils d'une mère; on lui apprend à se passer des douces émotions de la vie domestique; on pervertit son cœur. La prison devient une école de dépravation; elle est flétrissante pour l'honneur et meurtrière de tout sentiment de délicatesse. Cependant il y a encore bien des pensionnats où l'on emprisonne au pain et à l'eau pendant la journée entière. La prison et les punitions corporelles sont des traitements barbares; elles poussent à la vengeance et portent à la révolte; elles sont outrageantes pour la dignité de l'homme, et avilissent celui qui se les permet. L'autorité supérieure devrait fermer les établissements où elles sont tolérées, ou qui en chercheraient des équivalents. Frapper par impatience un enfant que l'on a confié à votre sollicitude, et qu'il s'agit d'éclairer et de guider, c'est le pervertir par le plus dangereux exemple, c'est l'exciter à la haine et à la rébellion, c'est vous déshonorer vous-même. «Quiconque scandalise un de ces petits qui croient en moi, dit le Christ, il lui vaudrait mieux qu'on lui pendit une meule au cou, et qu'on le jetât au fond de la mer.» St. Math. XVII, 6.

Les révolutions des peuples accusent les actes des gouvernements. Dans le temps l'administration de A se vit obligée de licencier le pensionnat tout entier, faute de pouvoir calmer l'insurrection qui y avait éclaté. A B on réclama l'intervention d'une compagnie de grenadiers pour empêcher que les élèves révoltés ne démolissent l'habitation du principal. A C on renvoya en 18.. 36 pensionnaires qui s'étaient donné le mot d'ordre d'assommer le sous-principal. Le principal se croyant trop faible et trop désarmé pour rétablir le calme, envoya sa démission. A D un pensionnaire, prussien d'origine, aujourd'hui avocat au barreau de Z, foula le directeur aux pieds et lui causa une rupture mortelle. A E les pensionnaires en 18.. avaient amassé de la poudre dans les caves du bâtiment pour faire sauter le pensionnat; ils baffouèrent le président de l'administration, et chassèrent le principal et le sous-principal. Ce dernier quelque temps après mourut de rage et de douleur. Ce grand nombre de jeunes gens réunis dans un même édifice, soumis à la même discipline, l'identité des moyens que l'on emploie pour les diriger, tout cela est contraire aux premières notions de la connaissance de l'homme. L'influence parmi eux n'appartient pas aux plus sages, mais aux plus hardis; de manière que ce n'est fréquemment qu'à cause de quelques audacieux que les punitions les plus sévères atteignent la généralité. On n'organise pas la société par entreprise, on ne fait pas l'éducation en masse; on ne forme pas en bloc des hommes qui varient par leur caractère, leur origine, leur âge, leur éducation première. Ce qui arrive dans les nombreuses assemblées, on le voit dans les pensionnats; les élèves se considérant comme en état de guerre, mettent en commun, non leurs vertus et leurs bonnes qualités, mais leurs vices et leurs défauts. Ils s'excitent mutuellement; les mauvaises têtes donnent le mot d'ordre, on agit en secret, on cherche à égayer la vigilance et la pénétration du maître; on évite avec adresse, non d'enfreindre la règle, mais de se faire punir. On connaît la valeur des *Prospectus* de Pensionnats, presque toujours mensongers comme les annonces des colporteurs de remèdes secrets et des marchands d'orviétan; ils relèvent l'esprit de famille qui règne au pensionnat; donnez-vous la peine de voir de près cette famille de cent cinquante ou de deux cents élèves casernés, et vous apprendrez de quel esprit elle est animée! Pauvres enfants, éloignés de leurs parents, ils sont livrés

sans secours à des influences étrangères, aux inspirations de camarades rassemblés des quatre vents, à des exemples perversissants. Ils sont en trop grand nombre pour que la surveillance puisse être immédiate, et souvent elle est confiée à des mercenaires subalternes, sans aptitude comme sans affection pour les élèves. Ainsi les pensionnaires font leur éducation entre eux, et ils la font dans la cour du collège. Se négligeant réciproquement, ils adoptent un ton et des manières rustiques, auxquels tous doivent s'initier. Quiconque refuserait de s'y conformer, s'exposerait à des vexations qui lui rendraient le séjour intolérable. La première loi de cette ochlocratie est de jurer une haine aveugle à tous ceux qui sont chargés de maintenir l'ordre; on les ridiculise, on les vexé, on leur prodigue des épithètes et des sobriquets; à cet égard on se donne des défis. Il y a des vétérans qui clandestinement perpétuent les traditions du passé, et qui encouragent par l'exemple de ceux qui dans leurs luttes avec les maîtres ont acquis du renom. «L'enfer et le gouffre de la perdition ne sont jamais assez pleins.» Dit l'Écriture.

Aussi combien cette monstrueuse contradiction entre les mœurs et l'éducation, ce régime de casernes imposé à l'enfance, ne font-ils pas naître de préoccupations perverses, de pensées honteuses, de sentiments ignobles! Combien d'enfants dans cette promiscuité du pensionnat, ont perdu l'innocence avant d'avoir pu la connaître! Faites des lectures spirituelles, distribuez des prix de sagesse, prescrivez des visites nocturnes et des confessions mensuelles, examinez le linge de corps et le nécessaire de lit, faites surveiller les lieux solitaires, etc., etc.; de l'atmosphère, dans laquelle les enfants sont réduits à vivre, il naîtra un vice qui s'offre à leur esprit comme un dédommagement à la contrainte, une diversion à l'ennui. C'est au pensionnat que la jeunesse s'inaugure aux mystères de la honte, qu'elle apprend à s'abandonner à la perversité, et qu'elle se ravale au-dessous de la brute. La vigilance et la tendresse maternelles n'y sont pas; le système n'est que trop propre à favoriser les conseils d'ignominie, et la corruption s'y pratique aussi généralement que clandestinement.

«Instruire, sans inspirer, dit un illustre écrivain, c'est stériliser. . . Voyez seulement cette jeunesse bruyante que chaque année les collèges nous versent par torrents: elle apparaît dans le monde sans illusions et comme désabusée du monde, mécontente avant de connaître, blasée avant d'avoir usé; des enfants, des adolescents privés des grâces de l'innocence et des enchantements du bel âge; voilà notre génération! Et quelle verve pour le crime! quelle puissance pour la déraison! . . . Ne dirait-on pas que tous les sentiments naturels sont éteints sur la terre; qu'il n'y a plus ni sensations douces, ni impulsions généreuses, ni amour de la vertu? Ah, malheureuses mères! Qu'avez-vous fait de vos enfants? Quelles paroles furent prononcées sur leurs berceaux? De quelle gloire occupâtes-vous ces tendres imaginations? Et où donc est le Dieu que vous leur apprîtes à prier?» Aimé Martin, *Éducation par les mères de famille*, ouvrage couronné par l'Académie française, ch. XVII.

Doit-on encore s'étonner qu'un système d'éducation, qui comprime la volonté au lieu de la guider, ne forme que des hommes médiocres ou même dangereux? Les uns incapables de toute détermination spontanée, flottent au gré de toute impulsion étrangère; les autres fidèles aux habitudes de mensonge et de dissimulation qu'ils ont contractées au pensionnat, ne connaissent d'autres moyens de réussir dans le monde que l'hypocrisie et la ruse. Ceux qui au pensionnat ont bravé la règle, portent dans leurs relations ultérieures tous les vices d'un tempérament enclin à la rébellion; ils sont hautains, frondeurs, insolents. L'arbre grandit comme il fut élevé; nous sommes tous ce que l'éducation nous a faits.

Si la morale, la science, la dignité d'homme ne sont pas de vains mots, on ne peut sans pitié voir le rôle que le directeur du pensionnat communal joue dans la pratique du régime. A défaut



de qualités personnelles qui le font estimer comme homme, il n'est comme directeur, dans l'esprit des pensionnaires, qu'un chef de cuisine bourgeoise, qui au nom de l'administration est tenu de spéculer sur une soupe, dont il ne lui appartient pas même de fixer le prix. Que le nombre de ses hôtes baisse, lui-même, pareil à une action industrielle, sera coté plus bas. Qu'à la rentrée des classes le chiffre des logeants augmente, les fournisseurs exalteront son nom et béniront sa mémoire; le journal qui reçoit ses inspirations, fera sonner la réclame, le Moniteur de l'administration embouchera la trompette. Qu'il renvoie le fils d'un administrateur supérieur, le gouvernement n'accordera pas de subside pour la reconstruction du beffroi; qu'il se donne l'air de ne pas vouloir pactiser avec le libertinage d'un fils de général, la mère l'accusera de sentiments hétérodoxes, et menacera de faire retirer la garnison de la ville. Souvenez-vous, mon cher principal, que dans votre code de morale, il ne peut y avoir de principes absolus, qu'il faut que vous deveniez tout à tous, *omnibus omnia*, et que si vous n'encensez pas à tout instant le Moloch et les grandes et les petites divinités, que l'on a placées sur votre autel, vous serez immolé, en expiation de toutes les iniquités dont il plaira au mensonge, à l'intrigue, à l'égoïsme et à l'hypocrisie de vous rendre coupable. Au temps des vacances, prenez avec vous un des pensionnaires éduqués par vous, montrez-le comme un échantillon de ce que votre maison peut livrer. Au retour des élèves, tâchez par un don quelconque d'ubiquité de vous trouver partout aux gares des chemins de fer; le supérieur d'un établissement rival pourrait enlever un élève que l'on a péniblement recruté pour vous, et le boni qui en expectative figure au budget communal, se trouverait aminci. L'élève X promet d'avoir des succès au concours; il faut que vous l'ayez; accordez-lui exemptions, privilèges, tout ce qu'il stipulera; cela amènera d'autres élèves, et en définitive il y aura du profit. Apprenez, s'il le faut, pour la millième fois, que le miroir, dans lequel les parents regardent leurs enfants, est le plus séduisant des réflecteurs. L'élève Z a un bon cœur; s'il ne se conduit pas mieux, c'est que *vous n'avez pas réussi à le corriger*; on s'en plaindra à qui de droit. Le fils du conservateur des hypothèques n'a pas eu de prix; vous l'avez négligé, le censeur l'a pris en aversion; le rustre! le matrotu projette de se marier; eh bien, mon mari et moi nous dirons partout que naguère il est venu fouiller dans les registres des créances de la famille de sa future. Vous seriez docteur de quatre facultés, membre de dix académies et auteur de vingt ouvrages; du moment où vous consentez à vous faire chef d'un pensionnat communal, vous n'êtes pour l'administration qu'un mannequin, et pour les parents un instrument que l'on rejette dès que l'on s'en est servi: vous êtes moins qu'un bateleur de foire, moins qu'un automate. Votre humiliation ne vous serait pas imputée à reproche, si vous ne vous prêtiez pas à réaliser une idée immorale. Les spéculateurs qui vous surveillent, vous mettent dans votre bercail des élèves pervertis que vous n'avez pas le droit d'écarter; votre maison devient un enfer; n'importe, cet enfer vous le couvrirez de votre manteau; dites-moi s'il peut se débiter une drogue plus dangereuse que le poison auquel votre nom sert d'étiquette.

Un juriconsulte moderne s'étonne que parmi les peines énumérées au *Code pénal*: détention, emprisonnement, réclusion, travaux forcés à temps, à perpétuité, etc., on ait oublié l'état de maître d'étude, de sorte que, par ex., l'art. 341, au lieu de: « Seront punis de la peine des travaux forcés à temps, ceux qui... auront... séquestré des personnes quelconques », porterait: *seront maîtres d'étude dans un pensionnat communal*. Il faudrait voir à quelles ruses les élèves ont recours pour mettre en défaut la surveillance de ces pauvres maîtres d'étude, combien ils les vexent et les fatiguent! Ils ne sont dans l'opinion des écoliers que des gardiens sans lumières d'un troupeau despotiquement parqué, les instruments d'une discipline intolérable. Bien que le maître d'étude soit appelé aux fonctions les plus délicates et les plus nobles, il ne considère son état que comme un métier. Quiconque a manqué sa vocation de prêtre; quiconque a suivi autrefois sans

but et sans succès quelques classes de collége, s'il se trouve sans ressource, cherche à se tirer d'embarras en se faisant maître d'étude. On en voit même que la paresse et l'inconduite, *per varios casus, per tot discrimina rerum*, ont conduits à cet état. Oh, qu'ils sont à plaindre! Trop souvent ils sont dans le cas de se souvenir des paroles de Quintilien : *Quem Dii oderunt, pedagogum fecerunt*; « les Dieux ont fait un maître d'étude de celui qu'ils ont pris en aversion. » Ils se consolent de l'hostilité qu'on leur témoigne, en pesant de tout leur poids sur leurs subordonnés. Et qu'en résulte-t-il? Une irritation incessante, provoquée et envenimée. Rien n'étant plus commun que la pédanterie d'un subalterne, ils ajoutent à la monotonie de leur travail tout ce que leur propre éducation peut avoir de défectueux, se targuant de leur pouvoir, et se vengeant à toute occasion de la déconsidération qui s'attache à leur état. Le chef à qui l'on impose l'obligation de spéculer sur les élèves, craint d'en perdre; et souvent, en cas de rébellion, il aime mieux sacrifier le surveillant que de se séparer d'un élève indiscipliné. Les maîtres d'études, se trouvant habituellement au milieu des élèves, sont pour la morale, leurs véritables instituteurs; mais il est rare qu'ils comprennent leur noble mission, et encore plus rare que, par des études ultérieures et des examens de capacité, ils cherchent à s'élever au rang de professeur.

L'enfant que l'on rend misérable, sera un méchant homme; une barbarie pédantesque répugne à l'harmonie du corps social; les sentiments qui durent toujours sont ceux qui naissent autour de notre berceau; l'instituteur vulgaire moralise; mais ce qu'il offre à notre intelligence, une mère nous le grave dans le cœur; l'éducation consiste à ne pas s'écarter des lois de la nature; suivons les indications de la nature, et nous gagnerons la confiance qu'inspire la sagesse, et les suffrages qui appartiennent à la vérité.